Bulletin Economique

Canal du Nord

M. Deusy, député du Pas-de-Calais a donné, mercredi, lecture de son rapport sur les canaux de la région du Nord.

Ce rapport conclut notamment : 1° au classement du canal du Nord et du Pas-de-Calais à Paris directement, comme ligne principale de grande section, première urgence; 2° au classement du canal de Lens à la Deûle, comme ligne secondaire de première catégorie, première urgence.

La Commission, dont tous les membres étaient présents; a approuvé à l'unanimité les termes de ce rapport.

Elle doit, avant de se prononcer définitivement, entendre M. de Freycinet, ministre des travaux publics; mais son vote n'est pas douteux.

—

En Italie, le mouvement du commerce extérieur pendant les quatre premiers mois de l'année a donné des résultats qu'il nous est permis d'envier. Pendant que nous vendons très peu et que nous achetons énormément à l'étranger, l'Italie fait les opérations suivantes :

	1878	1879
Importations	284.676.000	287.966.000
Exportations	270.060.000	303.955.000

Les importations ont augmenté de 3 millions 1/4 seulement comparativement à l'année dernière; mais les exportations se sont accrues d'environ 34 millions.

En outre, les ventes sont supérieures aux achats de 16 millions.

Bulletin Agricole

Le temps s'est bien comporté durant ces jours derniers et déjà quelques avis nous signalent une amélioration dans l'état des récoltes On ne réclame que la continuation d'un temps chaud pour faire disparaître une grande partie du retard et du mal qu'ont éprouvés les cultures.

Les derniers marchés aux grains ont été modérément garnis en blé ; la demande a été plus calme, les affaires ont perdu de leur activité ; les prix restent calmes, avec tendance plutôt faible. Nous constatons 50 centimes de baisse à Courtenay, 25 à 50 centimes à Lille, 1 à 1.50 à Villedieu et à Montivilliers. Prix calmes à Toulouse, Houdan et Coulommiers.

Marseille est toujours assez animé ; la demande continue, pour l'Espagne notamment.

***

En Angleterre, la lourdeur domine tant sur les marchés des comtés qu'au marché des Cargaisons disponibles et en cours.

Importations de blés et de farines dans le Royaume-Uni :

	12 au 18 mai	3 au 11 mai
Blé..... qx.	221.640	496.011
Farine.....	128.415	94.872
Total. qx.	350.055	590.885

soit 240.828 qx métr. de moins que la huitaine antérieure.

Quantité de blés en mer pour le R.-Uni.

	22 mai	15 mai	1878
Navires.....	248	228	199
A ordres qrs	886.000	866.000	572.000
Ports directs.	428.000	396.000	442.000
Totaux. qrs	1.314.000	1.262.000	1.114.000
Ou hectol...	3.942.000	3.786.000	3.042.000

soit, sur la semaine dernière, une augmentation de 156.000 hect. et de 900.000 hect. sur 1878, à pareille époque.

***

Le stock des blés visible aux Etats-Unis a diminué encore de 1 million de bushels ou 335.000 hect. environ du 10 au 17 mai.

			Blé. bush.	Maïs. bush.
1879...	Mai	17....	15.000.000	10.625.000
— ...	—	10....	16.000.000	11.750.000
— ...	—	3....	17.000.000	12.250.000
— ...	Avril	26....	17.750.000	12.375.000
1878...	Mai	18....	7.549.665	8.225.742
1877...	—	19....	5.423.337	40.419.483
1876...	—	21....	2.795.428	4.648.154

Malgré cette réduction, le stock de blé est encore supérieur de 7.450.000 bushels et de 10 millions de bushels à ceux des deux années antérieures.

Les expéditions de froment des ports de Nek-York, Baltimore, Philadelphie et Boston, du 27 juillet 1878 au 2 mai 1879, s'élèvent à :

Total général, 76.680.173 bushels, soit 26.838.063 hect. dont pour le Royaume-Uni: 32.064.165 bush., soit 11.222.457 hect. et pour le Continent, 43.616.018 bush., soit 15.615.606 hect.

Le cote du blé à New-York est à 1.19 cents, soit 2 cents de hausse sur mardi.

Le secrétaire de la rédaction,
Maurice GUYOT.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le public roubaisien s'entretient beaucoup des causes qui ont amené M. Alfred Motte à donner sa démission de membre du Conseil municipal. Ces causes portent avec elles un enseignement utile à recueillir.

Quoique rallié à la forme républicaine, M. Alfred Motte, tout le monde le sait à Roubaix, a des opinions conservatrices accentuées et il professe des principes religieux fort nets. Il a signé des premiers, nous le constatons à son honneur, notre pétition pour la liberté de l'enseignement. Nous n'étonnerons donc pas nos lecteurs en leur disant que, plus d'une fois, l'honorable conseiller se montra l'adversaire déterminé de certaines propositions contraires à ses sentiments intimes; ajoutons qu'il apportait aussi une grande énergie et une extrême ténacité dans la défense des intérêts du quartier qu'il représentait plus particulièrement à l'Hôtel-de-Ville. Cette attitude avait depuis longtemps mécontenté la majorité du Conseil, et, à l'ouverture de la session actuelle, on écarta M. Alfred Motte de la plus importante des commissions, celle des finances, dont il faisait partie, croyons-nous, depuis les élections municipales.

Les membres de la Commissiondes finances, jugeant nécessaire le concours de leur collègue, et comprenant tout ce que le vote de la majorité avait de blessant pour celui-ci donnèrent leur démission. Ils espéraient que le Conseil reviendrait sur sa décision. Vendredi, quand on dût procéder à un nouveau scrutin, il fallut suspendre la séance ; si ce qui se raconte dans le public est vrai, il y eut entre les conseillers un échange d'explications assez vives; les esprits paraissaient très surexcités et, quand on rentra dans la salle des délibérations, il était évident que le vote allait être en tous points semblable au précédent. C'est alors que M. le Maire donna lecture d'une lettre par laquelle M. Alfred Motte faisait connaître, qu'en présence de la démonstration hostile dont il avait été l'objet, il croyait devoir donner sa démission.

N'avions-nous pas raison de dire que ces faits sont instructifs? Voici un homme d'une valeur incontestable, occupant parmi nous une grande situation, qui a cru devoir se prêter à l'expérience républicaine; depuis neuf ans, il a donné à tous les candidats de la gauche le concours de son dévouement et de son influence; pour cela, il s'est séparé de sa famille et de ses meilleurs amis. Il y a moins de deux ans encore, on n'avait pas pour lui assez d'encouragements, assez de flatteries; on n'avait surtout rien à lui refuser et on ne lui reprochait pas alors de trop vouloir pour Sainte-Elisabeth ou pour Beaurepaire. On avait besoin de lui!

Aujourd'hui, M. Alfred Motte se refuse à certaines complaisances, à certaines compromissions; son indépendance, son intelligence, son libéralisme se révoltent. Il est toujours républicain; mais il blâme ouvertement, dit-on, la politique du ministère; il trouve que la République, qu'il voulait conservatrice et même catholique, si nos souvenirs sont exacts, il trouve que la République verse trop dans l'ornière radicale; il a par-dessus tout le malheur d'être supérieur à la plupart de ceux dans le camp desquels il s'est égaré; il a des idées à lui, une volonté à lui; c'est trop, et, malgré les efforts de quelques hommes plus clairvoyants, on lui inflige un affront qui l'oblige à se retirer.

Tandis que nous écrivons, un souvenir se présente à nous... Nous ouvrons notre collection de 1877 et nous relisons ce que nous disions en commentant la circulaire que M. Alfred Motte adressait aux électeurs comme candidat au Conseil général. On nous permettra de rappeler ici quelques lignes de notre polémique ; ce qui se passe aujourd'hui leur donne un caractère d'actualité qui nous fera excuser près du lecteur :

« M. Alfred Motte est un de ces monar-
» chistes libéraux ralliés à la République par
» peur de l'Empire, et parce que M. Thiers
» a eu l'art de leur faire croire que la Mo-
» narchie était désormais impossible en
» France. Il a commencé par être un répu-
» blicain d'opportunité ; il a vu d'abord
» dans la République un radeau sur lequel
» il serait possible, avec bien des précau-
» tions et en choisissant un pilote sûr, d'at-
» teindre le grand navire de la Monarchie
» nationale. Le radeau n'ayant pas été bien
» dirigé, par la défection et l'ignorance des
» rameurs, M. Alfred Motte se décourage et
» prétend s'installer définitivement sur le
» radeau ; il ne veut pas voir que le nau-
» frage est inévitable ; qu'une partie de l'é-
» quipage est aveugle et que l'autre travaille
» activement au désastre commun, afin d'en
» tirer profit. Il se met lui-même à l'œuvre
» pour mener l'embarcation loin du but.
» S'il espère que ses alliés lui feront grâce
» par reconnaissance, il se trompe ; *il a*
» *certains scrupules, et ces scrupules devien-*
» *dront bientôt gênants pour ses nouveaux*
» *amis ; nous estimons qu'il* SERA NOYÉ ET
» NOYÉ L'UN DES PREMIERS. »
(*Journal de Roubaix* du 31 octobre 1877.)

On nous accordera que nos prévisions de 1877 se réalisent avec assez d'exactitude en ce qui concerne M. Alfred Motte et, ce qui se passe depuis quatre mois dans les régions politiques et administratives, ne semble guère fait non plus pour nous donner tort sur le reste. En haut comme en bas, au parlement comme dans les administrations, les modérés sont écartés; on n'a plus besoin des «chevaux de renfort;» on les met au rancart. Les hommes honnêtes et capables deviennent gênants pour l'œuvre commencée et poursuivie avec acharnement ; on les éloigne dans l'Etat; M. Alfred Motte ne saurait s'étonner qu'on s'efforce de les rendre impuissants dans la Commune.

La démission de M. Motte et les circonstances qui l'ont accompagnée justifient les *desiderata* que nous émettions dernièrement ; il est temps d'envoyer au Conseil municipal d'autres éléments; il faut faire des élections complémentaires; il faut que ceux qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas s'occuper de nos intérêts cèdent la place à d'autres. Le Sénat est constitué; les élections que nous demandons peuvent donc se faire en dehors de toute préoccupation politique et nous avons la certitude d'être ici en parfaite communauté d'idées avec tous les républicains raisonnables, comme avec l'immense majorité de l'opinion publique.

Le Conseil municipal a été saisi dans sa dernière séance d'une proposition digne de tout son intérêt. Il s'agit de l'achat par la ville d'une propriété attenante au bureau de bienfaisance, afin de pouvoir mettre à l'abri, pendant les longues heures d'attente, les indigents qu'on est obligé, à cause de l'exiguité du local, de laisser maintenant sur la rue.

Ceux que leurs affaires appellent dans la rue Pellart les jours de distributions de secours, auront été comme nous, péniblement impressionnés en voyant cette foule de pauvres gens — pour la plupart des femmes, traînant des petits enfants avec elles — assis, étendus sur le trottoir, ou se bousculant sur le pavé, exposés au froid, à la pluie, ou à la grande chaleur, sans pouvoir pénétrer dans la minuscule salle d'attente du bureau. Souvent les voisins doivent porter secours à des infortunées que la fatigue ou la température ont subitement indisposées. Ce douloureux état de choses ne saurait subsister indéfiniment et puisque la ville trouve une occasion d'agrandir le local du bureau de bienfaisance, en achetant la maison adjacente, elle doit le faire, d'autant plus que les conditions d'achat ne seraient pas exorbitantes et qu'on obtiendrait de longs délais de paiement; on nous parle d'un terme de quinze ans consenti dès maintenant par le propriétaire.

Il s'agit d'une question d'humanité qui ne saurait laisser personne insensible, et tout permet d'espérer que nos édiles s'attacheront à lui donner une prompte et heureuse solution.

Voici comment se sont répartis les votes des sénateurs du Nord dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi sur le Conseil d'Etat :

Ont voté selon les conclusions du rapport : MM. Corne, Dutilleul, le général Faidherbe, Fournier, Massiet du Biest, le comte Roger, Testelin ;

Ont voté contre : MM. Pajot et Théry ;

N'a pas pris part au vote : M. Kolb-Bernard.

La commission chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à la nomination des membres des commissions administratives des hospices des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, a choisi comme secrétaire M. Jules Dutilleul, sénateur du Nord.

Le Préfet du Nord a l'honneur de prier MM. les exposants aux concours agricole et hippiques de vouloir bien passer la soirée à la Préfecture, le dimanche 1er juin, jour de la distribution des récompenses, à neuf heures.

Le *Petit Nord* se dit en mesure d'annoncer d'une façon certaine que le décret fixant les diverses zônes pour la culture du tabac sera appliqué à partir du 1er juin.

Une des plus anciennes familles de Lille vient encore d'être la victime des radicaux. M. L. de Fontaine de Resbecq, procureur de la République à Poitiers, magistrat qui avait su se concilier toutes les sympathies, est révoqué.

On se rappelle que son frère aîné a occupé le poste de directeur de l'enseignement primaire et qu'il y a un an il fut révoqué par M. Bardoux.

Hier matin, ont commencé, devant les membres du jury et de nombreux curieux, les essais publics des machines et instruments admis aux concours spéciaux de l'Exposition régionale de Lille.

L'installation des machines est presque terminée et les essais vont être continués aujourd'hui, demain, et jeudi s'il y a lieu.

Cette vaste exposition qui s'étend du Pont de la barre au Manège civil est certainement l'une des plus complètes qui aient eu lieu en province.

Le nombre des entrées payantes s'est élevé hier à 726.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, la Société des Sauveteurs du Nord s'est réunie dimanche à trois heures, dans la salle du Conservatoire de Lille. M. Vallon, sénateur, assistait à la séance. Après un discours de M. Constant, président, M. Wiseur a fait connaître la situation de la Société.

Des récompenses ont été ensuite décernées à Mlle Clara Pay, de Boulogne : MM. François Desreumaux, de Marquette; Henri Treffel, de Lille : Bernard, musicien au 43e de ligne ; Victor Delerue, sergent de ville à Lille ; Aimable Dufrane, Stanislas Urbain, Felicien Lheureux et Louis Dufraine. Ces quatre derniers se sont distingués dans le sauvetage de l'rameries.

A six heures, un banquet a réuni à nouveau toute la société. Parmi les convives on a remarqué M. le préfet, M. le secrétaire général de la préfecture, M. Bompart, secrétaire particulier ; M. Toffart, secrétaire général de la mairie.

Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés, par M. le préfet, M. Coustant et M. Cottignies, avocat. M. le préfet a chaudement félicité M. Sion, le pilote qui s'est distingué lors du sauvetage des victimes de l'*Adriatic*.

Le concours hippique international commencera demain. Le jury chargé de décerner les récompenses a été constitué comme suit :

« M. le préfet du Nord, M. le sénateur maire de Lille, présidents d'honneur ; M. de la Motte, inspecteur général des haras du 1er arrondissement, président.

» Membres : MM. le directeur du dépôt d'étalons de Compiègne ; René Tellier, président de la Société des agriculteurs du Nord; Boulange, agriculteur et conseiller général à Salesches ; Charles Seydoux, conseiller général et manufacturier au Cateau ; Legrand (de Lecelles), conseiller général à Douai ; comte d'Hespel, conseiller général et maire de Wavrin ; Macarez, conseiller général de Saint-Python; Deleporte-Bayart, conseiller général à Roubaix; Fievet, conseiller général agriculteur à Masny; Gery Legrand, président du conseil d'arrondissement, adjoint au maire de Lille; Vallez, conseiller, d'arrondissement, agriculteur à Briastre; P. Lemaire, agriculteur à Goguies-Chaussée; Correnwinder, agronome à Lille; Auguste Potié, propriétaire à Haubourdin; Crépin-Delinsel, agriculteur à Denain; Pollet, médecin-vétérinaire départemental à Lille ; Charles médecin-vétérinaire à Lille ; Chieus père, médecin-vétérinaire à Roubaix; le marquis de Morny, président de la Société hippique française; Tanneur, maire à Guise (Aisne ; Vinchon maire de Coulescourt, près Saint-Quentin (Aisne); le comte Robert de l'Aigle, membre du conseil général de Francport (Oise); Aubry, commandant d'état-major à Feuquières (Oise) ; Ansart Rault, conseiller général, propriétaire a Outreau, près Boulogne (Pas-de-Calais); Moreau-Chaslon, administrateur de la cavalerie et des fourrages de la Compagnie des omnibus de Paris (Seine); le comte de la Charme, membre du Sporting-Club, place de l'Opéra, a Paris (Seine); le baron de la Rochette, conseiller général, commissaire des courses de Fontainebleau, demeurant à La Rochette, près de Melun (Seine-et-Marne); Dutertre, directeur de l'école d'agriculture de Crignon (Seine-et-Marne), inspecteur général de l'agriculture ; Jules Poupinel, conseiller général et maire de Saint-Arnoult (Seine-et-Oise); Magniez, député, vice président du conseil général, maire à Ytres (Somme) ; Caron, vice président du comice agricole d'Amiens, maire de Rumaisnil (Somme); Hippolyte de Kerkove-Lippens, agronome à Moerbeke-Waes; Eugène Lippens, président de la Société hippique à Gand; J. Gillion, conseiller provincial à Mons ; de Formanoir de la Caserie, propriétaire, agronome et bourgmestre à Templeuve (Belgique Hainaut).

» Commissaire général du concours :

» M. Pollet, médecin vétéraire départemental à Lille.

M. L'inspecteur général des haras, président du jury, aura le droit de diviser la jury en sections d'après l'importance du conconcours et le nombre d'animaux présentés.

L'Echo du Nord annonce que son rédacteur en chef, M. Verly, va mieux et reprendra ses fonctions dans quelques jours.

L'auteur de la brutale agression dont a été victime, dimanche soir, un paisible habitant de la rue des Vingt-Mètres, M. Emile Nollet, qui était attablé au cabaret de *Sébastopol*, n'a pas encore été découvert, malgré les recherches combinées de la police et de la gendarmerie.

Après avoir porté à Nollet le coup qui prive à jamais ce malheureux ouvrier de l'usage de l'œil gauche, Spybroek s'est emparé d'une chaufferette remplie de braises allumées et l'a lancée à la tête des consommateurs qui voulaient l'arrêter. Plusieurs de ces derniers ont reçu des brûlures heureusement sans gravité

Voici le signalement de Spybroek :

Taille moyenne, cheveux et sourcils blonds, figure ronde colorée, barbe blonde, peu longue. Vêtu d'un bergeron et d'un pantalon en toile bleue.

Marques particulières : Spybroek est frisé et a été blessé à la main droite par la chope dont il s'est servi pour assommer M. Emile Nollet.

Une jeune fille, Marie Vandecave, employée comme rattacheuse chez M. Valentin-Roussel, rue du Collége, a eu, hier après-midi, la main gauche prise dans la chaîne de la baguette de son métier.

M. le docteur Philippart, appelé à donner les premiers soins à cette ouvrière, n'a constaté qu'une blessure légère au médius.

La répétition générale offerte dimanche à ses membres honoraires par la *Société de Gymnastique* avec le concours de la Société d'harmonie la *Concordia*, a vivement intéressé l'assistance qui se composait de près de 200 spectateurs.

Les mouvements d'ensemble ont été exécutés avec une remarquable précision, mais d'une façon trop sommaire. Les exercices aux engins, barre fixe, barres parallèles, trapèze, anneaux sautoirs ont été beaucoup applaudis.

Les mouvements de boxe ont été enlevés avec vigueur et d'une façon alerte. L'escrime a offert beaucoup d'intérêt.

Certains exercices libres aux engins étaient d'une difficulté très-grande. Beaucoup d'équilibres sur les mains à tous les appareils ont appelé l'attention sur plusieurs équilibristes de première force. On sait combien M. Desurmont surtout, excelle dans cette partie.

Les pyramides au moyen de deux échelles par 7 ou 8 gymnastes ont donné des poses et des tableaux remarquables. La matinée a été terminée par les sauts en longueur, en hauteur, à cheval, périlleux, etc. M. Petermann y a obtenu un véritable regain de succès.

En somme, excellente répétition, du meilleur augure pour la fête fédérale de dimanche prochain.

Nous avons eu, à différentes reprises, l'occasion de mentionner les hauts faits d'une jeune couturière, Sylvie Belin arrêtée pour s'être présentée chez différents marchands de Roubaix et les avoir escroqués, en empruntant le nom de personnes honorables de notre ville. A la suite de la dernière condamnation que lui avait infligée le tribunal correctionnel de Lille. Sylvie Belin avait été rendue à sa mère-patrie, la Belgique. Mais la fillette a paraît-il, fortement ancré en elle le goût de l'émigration : Elle est revenue à Roubaix avec les hirondelles, et elle a été rencontrée, hier, par un policeman qui l'a privée de sa liberté.

Un vieillard se présentait, il y a deux jours dans la ferme exploitée à Flers, par M. Cuignet et demandait à la femme du fermier l'autorisation de se reposer dans la grange. Cette autorisation lui fut accordée. Quelques heures plus tard, (il était huit heures et demie du soir,) Mme Cuignet se rendit dans la grange pour y chercher de la paille et grand fut son effroi lorsqu'elle aperçut un cadavre pendant à une poutre : c'était celui du vieillard.

L'identité du suicide a été établie : il se nommait Edouard Duforest et était âgé de 73 ans. Il habitait Tourcoing.

Le cadavre n'ayant pas été réclamé par la famille, l'inhumation a eu lieu, hier après midi dans le cimetière de Flers.

Hier, vers cinq heures et demie du soir, a eu lieu la rentrée de la fanfare l'*Union du Nord* de Moulins-Lille qui a remporté dimanche, au concours de Choisy-le-Roy, quatre premiers prix en 1re division et le grand prix d'honneur avec félicitations du jury.

Dès cinq heures, une foule nombreuse attendait les vainqueurs a la Gare. Toutes les sociétés lilloises avaient envoyé des délégués et les sociétés de Moulins Lille, musiques en tête, s'étaient rendues confraternellement au devant de la jeune fanfare qui a été reçue à la gare par M. Brame, conseiller municipal.

Le cortège s'est rendu de là à l'Hôtel-de-Ville où les vins d'honneur lui ont été offerts par MM. Rigaut, Gery Legrand, Werquin et Meurein, adjoints au maire.

Le cortège s'est ensuite rendu à Moulins-Lille par la rue de Paris. Partout sur leur passage, les vainqueurs du concours de Choisy-le-Roy ont été couverts de fleurs et de bravos, notamment dans les rues de Douai et d'Arras où toutes les maisons étaient pavoisées aux couleurs nationales.

Dans la soirée, plusieurs sérénades ont été données devant la local de la société.

KERMESSES *de l'arrondissement de Lille*

Le Dimanche 1er Juin 1879. — Prémesques, Vauban, Cherenq, Croix, Flers, Mouchin, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Wattignies.

EPHEMÉRIDES ROUBAISIENNES

26 *Mai* 1799. — La commune, mise en demeure de faire disparaître tout signe religieux du temple décadaire, fait enlever les boiseries qu'on y avait laissées. — L'année précédente, M. Floris Delaoutre, président de la municipalité, craignant la vente de l'église comme bien national sans destination et sa démolition par les avides acquéreurs de l'époque, avait proposé de l'affecter à la célébration des mariages et à la lecture publique des lois ; le 2 septembre 1798, l'église avait été déclarée temple décadaire. Le 1er décembre suivant, dans l'espoir de la conserver, on avait transformé en caserne de gendarmerie le presbytère qui n'en fut pas moins vendu comme bien national, mais que la brigade occupa jusqu'en 1803, époque où il fut rendu au culte. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. 1, p. 318.)

---

27 *Mai* 1848. — Décret qui établit l'égalité du nombre entre les prud'hommes patrons et les prud'hommes ouvriers, les ouvriers élisant les patrons, les patrons élisant les ouvriers. — Le conseil de prud'hommes de Roubaix eut douze membres, six de chaque classe. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. V. p. 300.)

Mais, dit M. Dalloz, «au lieu d'établir comme ou le prétendait la parfaite égalité entre les patrons et les ouvriers, la loi de 1848, n'avait créé qu'une inégalité bien plus grave et bien plus choquante que celle qui résultait en sens contraire de la législation antérieure ; car elle avait consacré l'oppression du fabricant par l'ouvrier, c'est-à-dire l'oppression sans les garanties qu'offrent l'éducation et l'expérience des affaires. Plus d'une fois même les passions politiques sont venues ajouter au mal ; de telle sorte que cette loi qui devait, disait-on, inaugurer le règne de la fraternité parmi les ouvriers, n'a fait que rendre leur antagonisme plus profond. — La loi du 1er juin 1853 a mis un terme à de tels abus. Conçue dans un esprit d'impartialité et de transaction, évitant les exagérations des partis contraires, elle a su, par un mélange habile des institutions anciennes et des principes que le décret de 1848 avait consacrés et que l'on ne pouvait répudier sans danger, rétablir l'équilibre, que la législation révolutionnaire avait rompu. (*Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence*, au mot prud'hommes. T. 38, p. 529.)

Etat-Civil de Roubaix.—

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 25 mai. — Marie Denys, rue du Facteur. — Léontine Dumery, rue de la Barbe d'or prolongée. — Céline Dujardin, rue de la Vigne. — Pierre Wynands, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 5. — Emile Brochetel, rue de Beaurewaert, 59. — Hélène Lefebvre, rue de Blanchemaille, 123. — Emile Tonneau, rue des Longues-Haies, cour Bonte, 8.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 25 mai. — Alphonse Bekaert, 10 ans, rue de la Chapelle-Carrée, 53. — Jean-Baptiste Morcels, 10 mois, rue St-Antoine, cour Desfontaine, 20. — Marie Colpaert, 1 an, rue des Fondeurs, cour Chopart, 9. — Céline Choquet 25 ans, cabaretière, rue Pierre-de-Roubaix. — Zéilla Ocman, 11 mois, rue du Luxembourg, fort Cordonnier, 7.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 25 MAI. — Louis Hennequin, 28 ans, domestique, et Marie Duplat, 28 ans, soigneuse. — Adolphe Beudin, 35 maçon, et Elisa François, 31 ans, tisserande. — Auguste Dumont, 52 ans, tisserand, et Elisa Decottignies, 35 ans, soigneuse. — Joseph Stricanne, 29 ans, tisserand, et Sophie Demory, 29 ans, servante. — Jean Degrie, 39 ans, ajusteur, et Pauline Provost, 39 ans, tisserande. Jacques Tetaert, 45 ans, débourreur, et Marie Vanloo, 45 ans, soigneuse. — Alphonse Hellinck, 23 ans, rattacheur, et Catherine Decorte, 23 ans, tisserande. — Charles Houzé, 26 ans, serrurier, et Henriette Demestre, 26 ans, servante. — Léon Poissonnier, 30 ans, licencié en droit notaire, et Céline Lefrançois, 22 ans, sans profession.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24 MAI. — Claire Motte, Trois-Pierres. — Marie Vancauteren Malcense. — Julien Lenne, Croix-Rouge. — Henri Lecoutre, rue Delahaye. — Maria Laurent, Chemin des Mottes. — Blanche Brutin, rue de la Belle-vue. — Joseph Libbrecht, rue de la Haute-voie. — Jules Degeyter, rue de Menin. — Désiré Vanoverschelde, Pont de Neuville. — Elodie Depraeter, Pont des Piats.

Du 25 mai. — Louis Delplanque, Chemin des Carliers. — Jules Liétaer, ruelle Jean Legrand. — Hélène Volt, Chemin des Mottes. — Julia Motte rue du Dragon. — Florentine Dupont, Blanche-Porte.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 24 MAI 1879. — Malvina Olivier, 1 mois, Phalempins. — Florentin Ducoulombier, 69 ans 1 mois, époux de Catherine Destailleur, rue du Chateau. — Mélanie Deschepper 44 ans, époux de Josse Vanheel, Hopital civil. — Alfred Dossche 1 an 4 mois rue de la Latte. — Pierre Desoubry 64 ans 6 mois, époux de Céline Dervaux, fin de la Guerre.

MARIAGE du 24 mai. — Henri Goudemant, 24 ans, sans profession, et Julie Delcour, 16 ans, sans profession.

DOUAI. — M. Merlin vient de donner sa démission de conseiller général pour le canton de Douai-Nord.

— SAINT-QUENTIN. — Le *Guetteur de Saint-Quentin*, après avoir annoncé que le travail a été repris samedi dans plusieurs ateliers fermés encore, parce que l'on a profité de la circonstance pour y faire des réparations, se rouvriront probablement dans les premiers jours de cette semaine.

Nous comptons, dit ce journal, pour parvenir à ce résultat si vivement désiré sur l'excellent esprit dont les ouvriers comme les patrons n'ont cessé d'être animés jusqu'à ce jour et auquel nous nous plaisons à rendre le plus sincère hommage.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille ALLONCIUS-BRUNSWICK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-Sylvain ALLONCIUS, décédé à Roubaix, le 27 mai 1879, à l'age de 20 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 29 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 96.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale Saint-Joseph, à Roubaix le mercredi 28 mai 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonet MULLIER, époux de Dame Victorine ROUSSEAU, décédé à Roubaix, le 25 avril 1879, dans sa 73e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 28 mai 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elisa FIEVET, épouse de Monsieur Julien FAUVARQUE, décédée à Roubaix, le 13 mai 1878, à l'age de 61 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu, de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le mercredi 28 mai 1879, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Françoise-Mélanie VERWEE, épouse de Monsieur Marcellin DE BORGRAVE, décédée a Roubaix, le 24 mai 1878, à l'âge de 77 ans et 5 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Belgique

Dans la nuit de mercredi un terrible incendie a éclaté rue de la Plume, n° 7, à Bruxelles, chez le sieur Joseph Van Havermaet.

En quelques instants, les deux chambres, servant de magasin, qui contenaient une grande quantité de fagots, de copeaux, de pétrole, de lard et d'allumettes, étaient la proie des flammes, et une épaisse fumée envahissait l'escalier et les étages supérieurs.

Le n° 7 de la rue de la Plume est une vieille maison à trois étages, qui sert de logement à de nombreuses familles d'ouvriers. Chaque chambre contenait un ou plusieurs lits, et au moment où les flammes envahissaient le rez-de-chaussée et s'élevaient vers les étages supérieurs, *vingt-huit personnes*, des vieillards, des femmes, des enfants dormaient paisiblement au-dessus du foyer de l'incendie, sans se douter du péril extrême qui les menaçait,

Heureusement, un certain nombre de locataires de l'immeuble incendié s'éveillèrent à temps et dégringolèrent les escaliers à travers la fumée sans éprouver du mal. Mais bientôt les flammes, alimentées par toutes sortes de matières combustibles, atteignirent le premier étage et une chambre en feu barra le passage aux malheureux qui devaient passer la pour s'enfuir. Cette chambre commandait une enfilade de cinq chambres, où se trouvaient quatre femmes et sept enfants, qui poussaient des cris lamentables.

Heureusement les dévouements ne manquent pas dans ces grandes catastrophes. Sept hommes courageux s'élancèrent à travers les flammes pour sauver les victimes.

Malgré toutes les difficultés, ils parvinrent à sauver les onze personnes qui avaient vu la mort de si près.

Des pompiers arrivaient en ce moment de la caserne avec une échelle qui fut appliquée à la muraille et par où l'on fit descendre les courageux sauveteurs, dont l'apparition fut saluée par des cris de joie.

On s'occupa alors d'éteindre et on arriva assez rapidement à s'en rendre maître.

BONNAVE-PECQUEUR
3, RUE NAIN, 3
(Près l'hôtel Ferraille)
Entreprise de Couvertures en Zinc et Plomb
PANNES ET ARDOISES

FAITS DIVERS

— Voici un bon chien qui mériterait une médaille de sauvetage. Nous croyons qu'on ne saurait assez signaler les actes de ces intéressants animaux.

Hier, vers deux heures de l'après-midi, M. F..., demeurant rue Traverse, faisait baigner son chien entre les deux ponts d'Argenteuil. Pour exciter son chien à la nage il lançait dans la Seine des morceaux de bois que l'intelligent terre-neuve allait chercher et qu'il rapportait aux pieds de son maître.

Une bonne d'enfant, tenant un bébé de trois ans entre les bras, assistait attentive à cet amusant spectacle. Tout à coup, l'enfant échappe aux mains de la jeune bonne et tombe dans le fleuve.

A ce même moment, M. F... jetait un morceau de bois à l'eau ; mais, au lieu d'aller le chercher comme il l'avait fait jusque-là, l'intelligent terre-neuve se dirigea en toute hâte vers l'endroit où avait disparu le petit être, qu'il saisit par ses vêtements et qu'il vint délicatement poser vivant aux pieds de son maître.

Ceci fait, il se jeta de nouveau à l'eau, pour aller chercher cette fois le morceau de bois que M. F... avait jeté quelques instants auparavant.

— Plusieurs journaux annoncent que le City-Club, 11, boulevard des Italiens, a été fermé hier matin par ordre de l'*autorité supérieure ;* ils ajoutent que des mesures semblables vont être prises à l'égard de plusieurs autres clubs du même genre.

— On a couronné hier la rosière de Suresnes.

L'élue de cette année est Mlle Clementine Magnan.

Le mode de nomination et le couronnement se font dans cette localité avec un certain apparat que n'ont pas les cérémonies du même genre, et qui date de 1772.

Interrompue pendant la Révolution, cette cérémonie fut reprise en 1804 par Mme Desbassyns de Richemont. Sa fille, âgée de quatre ans, étant tombée hors de sa voiture fut ramassée par des demoiselles de Suresnes qui lui prodiguèrent des soins malheureusement inutiles, car l'enfant mourut peu de temps après. C'est en souvenir de ce triste accident que Mme de Richemont légua à la ville de Suresnes une rente de 300 francs destinés à doter une rosière.

— On écrit d'Eymet à la Gironde qu'un affreux malheur s'est produit il y a quelques jours au cirque de cette localité, en plein spectacle.

M. Alaric Martin, écuyer, Mmes Lydie Boutin, Almaida Coulam et Berthe Schioume, écuyères, montaient quatre chevaux qui couraient de front. Mme Alaric Martin étaient au piano en dehors de l'arène, et jouait un galop de Striuss.

Tout à coup le cheval de M. Martin prend peur bondit en dehors de la barrière, et vient s'abattre sur Mme Martin et sur quelques spectateurs.

Mme Martin a été tué du coup. Près d'elle deux personnes, Mme Barjaud et Mlle Maria, sa suivante, ont été blessées, l'une à l'épaule, l'autre au bas-ventre. Les blessures sont graves. Des trois écuyères, deux n'ont aucun mal; la troisième, Mlle Berthe, qui avait voulu sauter a terre et que sa robe a retenue à la selle, a été entraînée par son cheval et s'est fracturée une jambe et un bras brisés ; son état inspire de graves inquiétudes.

— Un incendie a éclaté dimanche matin en Seine, à Dieppedalle, près de Rouen. Deux péniches chargées de pétrole ont pris feu, et, au bout de quelques instants, elles n'étaient plus que deux vastes brasiers. Une des péniches a dérivé jusqu'à Grand-Couronne. Elle a été arrêtée par des pêcheurs à l'aide de grappins.

Le patron d'une péniche a été grièvement blessé à la figure et aux mains.

L'incendie est dû à une allumette laissée à terre, et qui a pris feu au frottement du pied d'un matelot.

— Un bien triste épilogue à une fête joyeuse. Les époux Dorat, montés dans une carriole, revenaient d'assister au mariage de leur fils qui venait d'avoir lieu à Brouchaud, commune de l'arrondissement de Perigueux, lorsqu'à la sortie d'un petit village, appelé